



# Rapport d'activité 2024

LNM.CH

NAVIGATION SUR  
LES TROIS - LACS

# Message du Président

L'année 2024 a été pour le moins difficile! La nouvelle est connue et a déjà été largement commentée dans les médias. La météo n'a pas été de notre côté et les revenus provenant de la billetterie en ont souffert. Les charges ont également subi une hausse importante. D'abord, une revalorisation de la grille salariale est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. C'est une nouvelle réjouissante pour nos collaborateurs-trices mais qui, évidemment, a un impact sur nos finances. L'année 2024 a également mis en évidence un besoin de rattrapage important sur l'entretien des bateaux. Les réparations coûtent et ne suffisent plus à assurer une navigation correcte saison après saison. Il faut désormais parler d'un besoin de rénovations important qui pèsera encore sur les prochaines années.

Cette situation est préoccupante. Notre personnel s'en inquiète à juste titre et, lors d'une rencontre avec une délégation du conseil d'administration en mars 2025, il a mis en évidence les besoins en ressources humaines et moyens financiers nécessaires à un retour à une situation plus sereine. Le message a été entendu et le conseil d'administration a donné une marge de manœuvre au directeur pour répondre aux différents besoins. Néanmoins, le souci de la situation financière doit demeurer. Sans l'aide des commanditaires, il sera difficile de compenser la hausse des charges, même si les opportunités d'amélioration des revenus font partie de la stratégie.

Le Cygne, plus petite unité, s'offrira une seconde jeunesse et permettra de mieux répondre aux courses à l'horaire. Mais, cela ne sera pas suffisant. C'est l'ensemble de la flotte qui devra être rénovée au cours des 5 prochaines années. A plus long terme, la stratégie fait l'objet d'une réévaluation, notamment sur la gestion de la flotte. Ce programme est ambitieux et, encore une fois, ne pourra être réalisé sans l'aide des commanditaires.

Même si le bilan 2024 est décevant et que la situation actuelle est compliquée, de nombreuses raisons de se réjouir demeurent. D'abord, notre compagnie peut se féliciter d'avoir accueilli Peter Voets en tant que nouveau directeur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Son engagement a été conclu au terme d'un processus exigeant où près de 200 candidats ont postulé. Depuis son entrée en fonction, il a montré une grande qualité d'écoute, une capacité à formaliser une vision et des objectifs clairs, basés sur des faits, et est en train de mettre en place une organisation davantage orientée vers nos clients et leurs besoins. Ensuite, la situation du bilan est en passe d'être assainie grâce au soutien des cantons qui ont accepté de postposer les anciens prêts ayant financé l'acquisition de plusieurs bateaux dans les années 80 et 90.

Nous avons également pu clarifier les relations commerciales entre LNM Navigation SA et sa société fille LNM Gastro SA. Leur gestion respective doit être transparente et exclure tout subventionnement croisé. En même temps, les tarifs pratiqués doivent davantage correspondre aux réalités du marché et ne pas préteriter LNM Gastro. C'est désormais chose faite avec une nouvelle convention entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cette démarche est très importante car le modèle d'affaires de la navigation passe par une offre traiteur de qualité et dont nous maîtrisons les coûts.

Les défis pour pérenniser la LNM sont énormes. Seules l'unité et la confiance entre toutes les parties prenantes, commanditaires, actionnaires publics et privés, conseil d'administration, direction et collaborateurs-trices, nous permettront d'y arriver. C'est le vœu que je formule pour l'avenir de notre compagnie.

En guise de conclusion, je tiens à remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui s'engagent tout au long de l'année pour maintenir cette belle entreprise, acteur touristique indispensable et le plus important de la région des Trois-Lacs. Et en ces temps difficiles, j'adresse un remerciement particulier à nos collaborateurs-trices et collaboratrices pour leur dévouement et leur attachement exceptionnels.

Merci et bon vent à toutes et tous pour la saison 2025!

**Nicolas Gigandet**

Président du Conseil d'administration



*Vive la LNM  
et vive la région  
des Trois-Lacs!*



## Assemblée Générale 2024

La 152<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de la LNM Navigation SA s'est tenue le 26 juin 2024 à bord du M/s Fribourg au Port de Neuchâtel.

20 actionnaires représentant 2'573'751 actions (90.41% du capital actions) étaient présents ou représentés. Ils ont approuvé à l'unanimité le rapport de gestion, les comptes de l'exercice 2023 ainsi que le report du solde de perte après attribution du bénéfice à compte nouveau. L'Assemblée générale a également donné décharge au Conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2023.

Au niveau statutaire, le Conseil d'administration a pris acte de la démission d'une administratrice. Il s'agit de Mme Violaine Blétry-de Montmollin. L'Assemblée la remercie chaleureusement pour son engagement en faveur de la société.

La ville de Neuchâtel propose M. Jonathan Gretillat, conseiller communal de la ville de Neuchâtel.

Cet administrateur est nommé sans votation, son poste étant acquis de droit aux collectivités en question. Le Conseil d'administration est réélu à l'unanimité. Le mandat de révision des comptes, sous la forme d'un contrôle ordinaire, est reconduit pour une année par approbation unanime à la Fiduciaire Leitenberg et Associés SA, à la Chaux-de-Fonds.

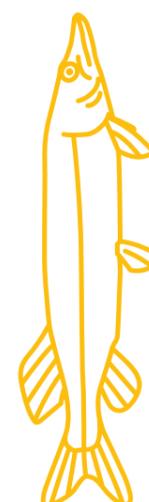
## Gouvernance de la LNM

### Conseil d'administration (Membres au 31.12.2024)

- Nicolas Gigandet, Président, depuis 2024
- Christophe Aegerter, Vice-président, Canton de Fribourg, depuis 2023
- Stéphane Moret, Morat, depuis 2018
- Samuel Ménétreay, Estavayer, depuis 2020
- Jonathan Gretillat, Neuchâtel, depuis 2024
- Rudolf Herren, Morat, depuis 2021
- Carole Schelker, Canton de Vaud, depuis 2022
- Pierre Dessemontet, Yverdon-les-Bains, depuis 2022
- Lionel Panchaud, Canton de Neuchâtel, depuis 2023

### Direction (Membres au 31.12.2024)

- Jean-Luc Rouiller, Directeur, depuis 2017
- Peter Voets, Directeur, depuis janvier 2025
- Patrice Petermann, Responsable Finances et Comptabilité depuis mars 2025
- Mélanie Regli, Responsable RH & Restauration, depuis 2019
- Timothée Sprunger, Responsable Marketing, depuis 2022



# Statistiques voyageurs selon le parcours

Statistiques voyageurs	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Neuchâtel - Rive Sud	78 686	72 269	84 657	82 250	49 171	53 251	80246	78 743	78 575
Yverdon-les-Bains - Estavayer	16 314	16 157	16 821	14 864	8 071	9 934	16066	10 935	8 545
Neuchâtel - Morat	62 942	57 732	62 215	57 264	29 390	39 384	63544	48 233	45 464
Tour du lac de Morat	38 569	32 519	34 952	31 503	19 333	28 386	32996	38 303	33 080
Neuchâtel - Bienne	36 093	32 970	35 174	36 958	19 417	20 865	40738	35 998	32 015
<b>Total voyageurs (courses horaires)</b>	<b>232 604</b>	<b>211 647</b>	<b>233 819</b>	<b>222 839</b>	<b>125 382</b>	<b>151 820</b>	<b>233590</b>	<b>212 212</b>	<b>197 679</b>
<b>Total voyageurs (courses spéciales)</b>	<b>14 896</b>	<b>11 937</b>	<b>15 215</b>	<b>13 951</b>	<b>4 844</b>	<b>4 595</b>	<b>14975</b>	<b>16 335</b>	<b>16 968</b>
<b>Total voyageurs (courses horaires + coursées spéciales)</b>	<b>247 500</b>	<b>223 584</b>	<b>249 034</b>	<b>236 790</b>	<b>130 226</b>	<b>156 415</b>	<b>248565</b>	<b>228 547</b>	<b>214 647</b>
<b>Différence</b>	<b>8 180</b>	<b>-23 916</b>	<b>25 450</b>	<b>-12 244</b>	<b>-106 564</b>	<b>26 189</b>	<b>92 150</b>	<b>-20 018</b>	<b>-13 900</b>
<b>Variation</b>	<b>3%</b>	<b>-10%</b>	<b>11%</b>	<b>-5%</b>	<b>-45%</b>	<b>20%</b>	<b>59%</b>	<b>-8%</b>	<b>-6%</b>
<b>Classement</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>7</b>



# Relevé de fréquentation par station

Total des entrées et sorties par station, y compris les courses spéciales.

Classement	Stations	Entrées	Sorties	Classement	Stations	Entrées	Sorties
1	Neuchâtel	91 280	90 406	18	Ligerz	1 215	803
2	Morat	48 783	46 204	19	Grandson	1 154	911
3	Estavayer	15 429	15 448	20	Vallamand	1 117	1 175
4	Biel/Bienne	8 194	13 049	21	Camping 3 Lacs	1 032	845
5	Portalban	6 196	6 250	22	Auvernier	1 017	1 069
6	Praz	5 380	5 317	23	Faug	944	1 485
7	Cudrefin	3 759	4 254	24	St-Blaise	935	979
8	Île St. Pierre Nord	3 667	2 688	25	Cortailod	828	431
9	Môtier	3 439	3 320	26	Neuchâtel-Serrières	667	59
10	Yverdon-les-Bains	3 269	3 065	27	Le Landeron	654	813
11	Twann	2 655	985	28	Bevaix	590	474
12	Erlach	2 311	2 729	29	La Tène	575	713
13	Sugiez	2 142	2 344	30	St-Aubin NE	522	600
14	La Neuveville	1 699	1 870	31	Gorgier-Chez-le-Bart	406	498
15	La Sauge	1 378	1 667	32	Concise	399	355
16	Hauterive NE	1 362	1 783	33	Vaumarcus	318	255
17	Chevroux	1270	1082	34	Thielle-Wavre	61	721



**15'036**  
NTC acceptées  
à bord



**4'181**  
billets vélos  
vendus



**8'500**  
followers sur  
les réseaux sociaux



**22'593**  
repas servis  
à bord



**82**  
bateaux loués  
en spéciales



VILLE DE NEUCHÂTEL

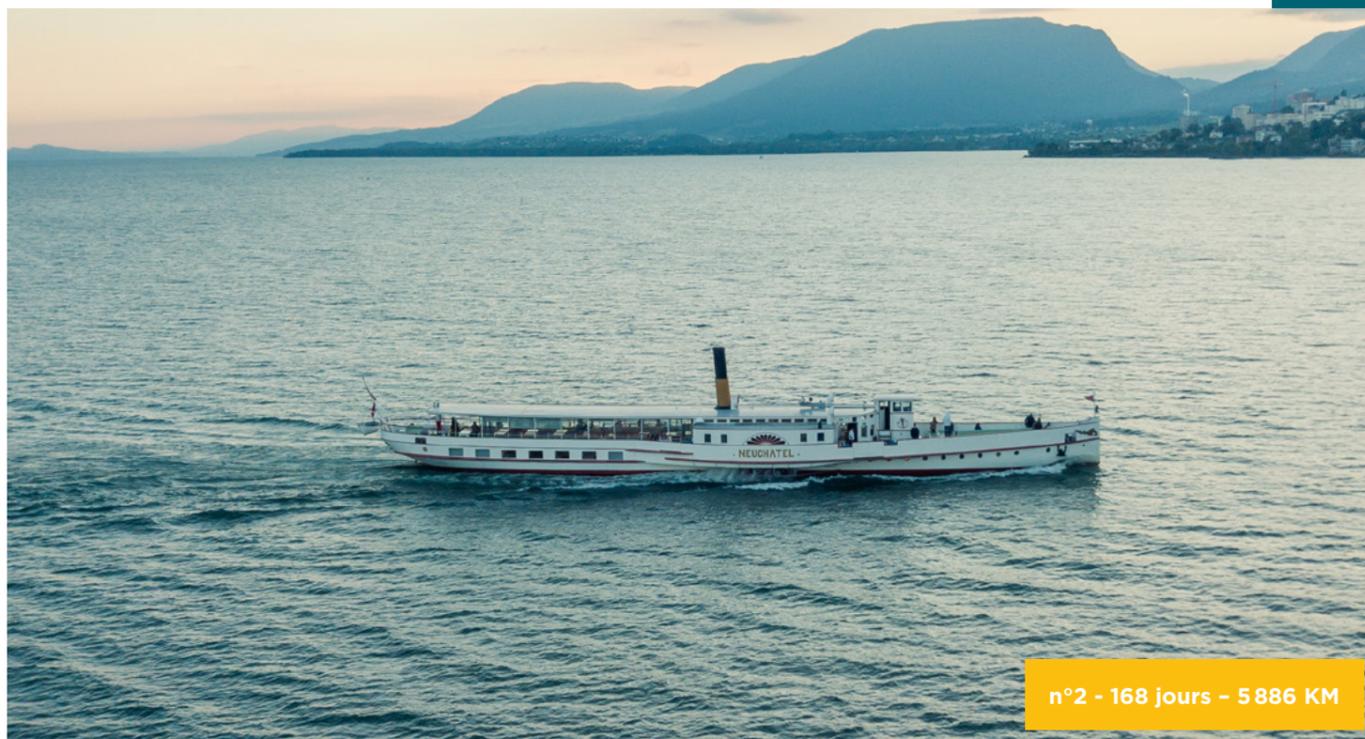
# Les 7 bateaux qui composent la flotte

Le D/s Neuchâtel est le plus ancien bateau de la flotte. Ce bateau à vapeur emblématique construit en 1912 a navigué jusqu'en 1969. Remis en état par l'Association Trivapor dès 2010, il circule à nouveau depuis 2014.

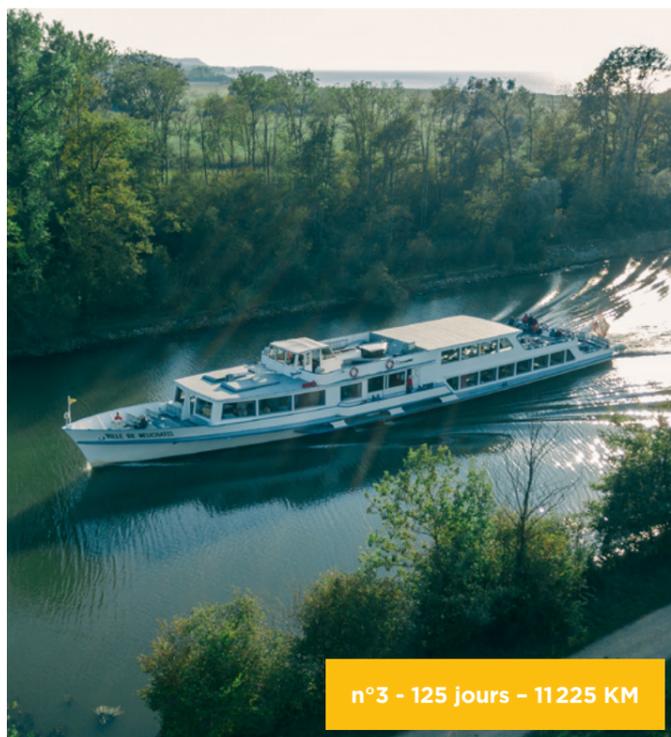
Le bateau le plus récent, quant à lui, est le M/s Idée Suisse, construit en 2002. Avec ses 560 places, dont 250 pour la restauration, le M/s Fribourg possède la plus grande capacité d'accueil. Tous les bateaux de la LNM proposent une offre de restauration.



n°1 - 155 jours - 12 558 KM



n°2 - 168 jours - 5 886 KM



n°3 - 125 jours - 11 225 KM



n°4 - 159 jours - 16 717 KM



n°6 - 120 jours - 11 853 KM

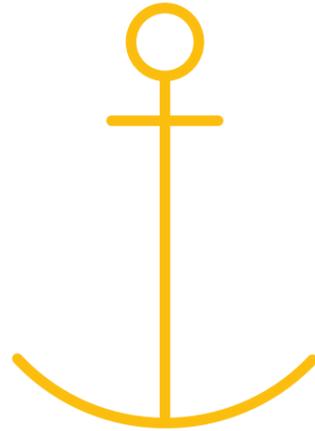


n°5 - 145 jours - 15 783 KM



n°7 - 154 jours - 16 721 KM

- N°1 - M/s Fribourg
- N°2 - D/s Neuchâtel
- N°3 - M/s Ville de Neuchâtel
- N°4 - M/s Ville d'Yverdon
- N°5 - M/s Ville d'Estavayer
- N°6 - M/s La Béroche
- N°7 - M/s Idée Suisse



# Temps forts de l'année 2024

## Fréquentation et activités commerciales

Après une année 2023 en demie teinte nous avons des attentes élevées.

Si la saison printanière a très bien démarré, le temps pluvieux tout au long de la saison estivale a eu raison de la fréquentation, en baisse pour atteindre seulement 214 647 passagers

La panne de plusieurs semaines du D/S Neuchâtel a obligé la LNM à annuler passablement de courses à l'horaire ainsi que de louer un bateau à la BSG, compagnie basée à Bienne et qui a affecté les coûts également.

Les recettes indirectes réalisées avec Alliance Swiss Pass, sont également en baisse, ceci à cause de la baisse générale d'affluence dans les transports publics. Les locations de bateaux, comme les courses spéciales, ont néanmoins connues un grand succès

## Activités marketing et offres spéciales

### Activités marketing & offres spéciales

En 2024, nous avons poursuivi nos efforts pour renforcer la notoriété de la marque LNM, à travers des actions ciblées, des événements uniques et une collaboration renforcée avec les acteurs touristiques de la région. Notre ambition reste inchangée: proposer des expériences inédites, créer des synergies durables et multiplier les points de contact avec notre public. Voici quelques temps forts de l'année:

- **Parade navale du 1<sup>er</sup> août – 2<sup>e</sup> édition réussie**  
Organisée cette année à l'occasion de la Fête nationale, cette parade festive a rencontré un immense succès populaire, attirant une large affluence tant sur les rives que sur nos bateaux. Une véritable vitrine de notre flotte et de notre savoir-faire événementiel.
- **Rock the Lakes Cruise – un événement désormais incontournable**  
Fort du succès de la première édition, cet événement musical original a été reconduit sur deux jours consécutifs, réunissant plus de 280 festivaliers à bord. LNM demeure la seule compagnie de navigation en Suisse à proposer un tel concept de concerts live en croisière, une initiative que nous avons à cœur de faire perdurer.

- **Renforcement des partenariats touristiques**  
Nos synergies avec les offices du tourisme de la région se sont intensifiées, permettant de valoriser nos offres et d'accroître notre visibilité auprès de différents publics.
- **Concept innovant de vente de cartes journalières via les Communes**  
Afin de rendre nos croisières accessibles au plus grand nombre, nous avons lancé un modèle de partenariat sans risque financier destiné aux Communes. Cette initiative permet aux administrations de proposer à leurs habitants des cartes journalières à prix préférentiels (CHF 20.- pour 1 lac / CHF 30.- pour 3 lacs), avec une flexibilité totale dans la distribution. Un concept bien accueilli, que nous aurons le plaisir de renouveler pour 2025.
- **Nouveau partenariat avec Neuchâtel Vins et Terroir – mise en valeur du patrimoine local**  
En 2024, nous avons noué un partenariat stratégique avec Neuchâtel Vins et Terroir, avec un objectif clair: promouvoir l'Oeil-de-Perdrix, produit emblématique de notre région. Cette collaboration s'est traduite par le branding du bateau «Ville de Neuchâtel». Des actions ciblées ont été menées à bord: dégustations, jeux-concours offrant à notre clientèle une expérience conviviale.
- **Renforcement de notre présence en ligne**  
Le travail réalisé sur notre identité visuelle et notre communication de marque porte également ses fruits dans le domaine digital. Les recherches en ligne concernant la LNM sont en constante augmentation, témoignant d'un intérêt croissant pour notre compagnie. Grâce à nos partenariats la visibilité de la LNM s'est étendue sur de nombreuses plateformes web, contribuant ainsi à créer plus de liens vers notre site.

## Résultat et indemnités des collectivités publiques

A cause de recettes de billetterie en baisse, ainsi que l'explosion des charges, notamment due à l'augmentation globale des salaires, aux pannes et à la météo; les comptes ont fortement impacté notre résultat opérationnel. La perte de l'exercice se monte à CHF 769'562.82.

Les indemnités des collectivités publiques - 3 Cantons commanditaires – sont restées identiques en 2024 et se chiffrent comme suit:

- Neuchâtel: CHF 790'657.-
- Fribourg: CHF 453'016.-
- Vaud: CHF 453'015.-

## Caisse de pension Symova

Après un exercice 2023 compliqué, les marchés financiers ont repris une orientation positive en 2024, ceci surtout grâce à un fort rebond en début d'année. Dès lors, notre caisse de pension a enregistré une augmentation de plus d'un point de son taux de couverture, pour passer à 117.35 %, tout en ayant pu attribuer une rémunération de 3.25% aux avoires de nos collaborateurs-trices.

## Gouvernance et Direction

Le Conseil d'administration a siégé à 6 reprises en 2024 dont un Conseil d'administration extraordinaire. 1 nouvel administrateur, M. Jonathan Gretilat (Ville de Neuchâtel) y a pris place dès octobre. Le Directeur de la LNM participe à ces séances, tout comme Mme Shannon Bugnon, Responsable administration, qui en assure le secrétariat.

## Organisation et personnel

Au 31 décembre 2024, l'effectif de l'entreprise s'élève à 24 collaborateurs-trices en équivalents plein temps (EPT). Un engagement supplémentaire est d'ores et déjà prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2025 avec l'arrivée d'un nouvel électricien, renforçant ainsi notre équipe technique.

L'année écoulée a été marquée par la poursuite active de la formation continue. Nous saluons notamment la réussite de l'examen de machiniste de M. Neziraj, qui nous permet désormais d'être entièrement autonomes vis-à-vis de la CGN pour l'exploitation du bateau à vapeur le Neuchâtel.

M. Koenig a quant à lui obtenu avec succès le permis BII/1, théorique et pratique consolidant ainsi nos compétences internes en navigation.

Deux nouveaux pilotes en formation, M. Reichlin et M. Travostino, ont rejoint notre équipe. Tous deux ont réussi la partie théorique de leur formation en mars 2024; leur examen pratique est prévu courant 2025.

Enfin, la Convention collective de travail révisée est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024, encadrant les conditions de travail dans un esprit de modernisation et d'équité.

## Infrastructures et Flotte

**Dans le chantier naval:** Ville de Neuchâtel, mise en cale sèche pour le rattrapage de mise en conformité OFT, réfections de tout le système de gouvernail avant-arrière ainsi que du système hydraulique.

D/s Neuchâtel, contrôle de coque OFT, changement du deck pont avant, rénovation des boiseries, changement des sols et accès coque WC, mise en conformité chaudière et machine ASIT.



Chantier naval, rattrapage de mise en conformité partielle des ateliers selon les rapports SUVA.

**Hors chantier naval:** Tous les bateaux, mise en conformité OFT de tous les moteurs traction et génératrices, changement des moyens des moyens de communication de sécurité obligatoire VHF

Ville d'Estavayer: sortie du moteur propulsion, démontage complet, remontage. Traitement d'une partie du pot d'échappement. Mise en conformité avec rapport d'opérabilité LHAND.

D/s Neuchâtel: démontage et modification du système machine propulsion.

Béroche: ajout d'un automate et résolution des erreurs de transmission des données électriques.

Idée Suisse, changement du système de transmission des images caméra non conforme.

Rattrapage de mise en conformité OIBT des bateaux Fribourg et Idée Suisse.

Création d'un container de stockage des huiles et graisses avec bacs de rétention.

Bar du Lac: travaux de mise en conformité hygiène et électrique.

## LNM Gastro SA

L'année 2024 a malheureusement été marquée par une météo particulièrement défavorable, qui a lourdement impacté la fréquentation et, par conséquent, le chiffre d'affaires de l'ensemble de nos activités de restauration. Nous avons néanmoins réussi à atteindre un léger bénéfice hors éléments exceptionnels. L'abandon d'une créance de 156 000CHF par LNM Navigation SA a permis de terminer l'année 2024 avec un solde positif de 169 846.33CHF. 82 courses spéciales ont pu être organisées, témoignant de la solidité de notre offre événementielle.

Pour dynamiser l'attractivité de nos croisières à l'horaire, une nouvelle formule combinant restauration et billet de bateau à un tarif compétitif a été lancée. Elle a rencontré un bel accueil, en attirant 915 clients sur les croisières promenade à Neuchâtel et Morat. Ce bon démarrage a encouragé sa reconduction pour la saison 2025.

Du côté du BdL, la mise en place d'une nouvelle équipe, complétée par le recrutement de M. Rieder pour la gestion du bar, a donné pleine satisfaction. Le fonctionnement général s'est déroulé de manière fluide, à l'exception, là encore, des conséquences météorologiques. Plusieurs nouveautés ont été introduites sur la carte, notamment un brunch dominical au port de Neuchâtel, qui a su séduire une nouvelle clientèle.

Malgré la diminution du chiffre d'affaires due aux conditions climatiques, la dynamique engagée en 2024, tant sur le plan des équipes, de la maîtrise des charges et des offres proposées, laisse entrevoir des perspectives positives pour les années à venir.

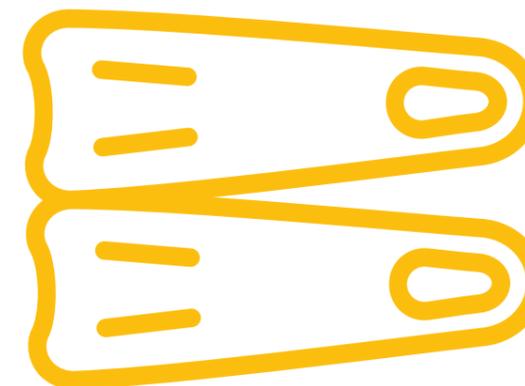


# Bilan

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>5 147 512,96</b>	6 262 321,99
<b>Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme</b>	<b>4 618 409,56</b>	<b>5 727 515,58</b>
Caisses	7 247,65	8 085,55
Comptes postaux	162 491,84	141 780,60
Banques	2 805 135,00	3 981 767,79
Placement à court terme	1 643 535,07	1 595 881,64
<b>Créances résultant de la vente de biens et prestations de services</b>	<b>171 067,00</b>	<b>107 898,50</b>
Débiteurs	179 427,00	116 258,50
Provision pour risques et pertes sur débiteurs	-8 360,00	-8 360,00
<b>Autres créances à court terme</b>	<b>34 945,67</b>	<b>21 756,07</b>
Créances fiscales	25 850,92	11 714,07
Cartes de crédits	4 234,75	5 182,00
Autres débiteurs	4 860,00	4 860,00
<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>50 800,00</b>
<b>Actifs de régularisation</b>	<b>323 090,73</b>	<b>354 351,84</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>7 178 151,13</b>	<b>6 670 708,28</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>10 003,00</b>	<b>253 354,85</b>
Titres non cotés	10 003,00	10 003,00
C/c LNM GASTRO SA	0,00	243 351,85
<b>Prêt LNM GASTRO SA postposé</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
Provision sur prêt LNM GASTRO SA postposé	-150 000,00	-150 000,00
<b>Participations</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
Participation LNM GASTRO SA	300 000,00	300 000,00
Provision sur Participation LNM GASTRO SA	-250 000,00	-250 000,00
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 118 148,13</b>	<b>6 367 353,43</b>
Immobilisations	39 264 560,17	37 535 430,80
Bâtiment d'exploitation	316 420,00	316 420,00
Chantier naval	3 543 000,00	3 540 630,00
Véhicules	70 160,00	70 160,00
Bateaux à moteur	32 867 756,00	31 477 256,00
Installations et mobiliers	2 163 054,17	1 841 194,80
Informatique	304 170,00	289 770,00
Amortissements	-32 513 625,54	-31 529 401,36
Bâtiment d'exploitation	-316 419,00	-316 419,00
Chantier naval	-2 693 814,00	-2 652 055,00
Véhicules	-70 160,00	-70 160,00
Bateaux à moteur	-27 726 273,13	-26 953 727,23
Installations et mobiliers	-1 609 725,41	-1 480 445,13
Informatique	-97 234,00	-56 595,00
Objets inachevés	367 213,50	361 323,99
<b>TOTAL</b>	<b>12 325 664,09</b>	<b>12 933 030,27</b>

# Bilan

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
<b>PASSIF</b>		
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>	<b>2 353 820,35</b>	<b>2 153 201,71</b>
<b>Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services</b>	<b>139 853,51</b>	<b>117 783,17</b>
<b>Autres dettes à court terme</b>	<b>154 508,83</b>	<b>135 886,70</b>
Dettes fiscales	57 775,75	43 826,72
Dettes envers les institutions d'assurances sociales	40 171,88	48 342,18
Autres créanciers	56 561,20	43 717,80
<b>Passifs de régularisation</b>	<b>589 983,81</b>	<b>462 082,14</b>
<b>Provisions à court terme</b>	<b>1 469 474,20</b>	<b>1 437 449,70</b>
Contributions aux investissements des pouvoirs publics, part à court terme	38 422,00	38 422,00
Provision investissements futurs nécessaires	1 200 000,00	1 200 000,00
Autres provisions	231 052,20	199 027,70
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>	<b>9 272 769,25</b>	<b>9 311 191,25</b>
<b>Autres dettes à long terme</b>	<b>9 272 769,25</b>	<b>9 311 191,25</b>
Contributions aux investissements des pouvoirs publics	6 435 433,00	8 881 470,00
Contributions aux investissements des pouvoirs publics postposées	2 446 037,00	0,00
Emprunt des pouvoirs publics	391 299,25	429 721,25
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>699 074,49</b>	<b>1 468 637,31</b>
<b>Capital-actions</b>	<b>2 846 797,00</b>	<b>2 846 797,00</b>
<b>Réserves légales issues du bénéfice</b>	<b>154 272,79</b>	<b>154 272,79</b>
<b>Perte reportée</b>	<b>-1 532 432,48</b>	<b>-1 443 853,68</b>
<b>Perte de l'exercice</b>	<b>-769 562,82</b>	<b>-88 578,80</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 325 664,09</b>	<b>12 933 030,27</b>



# Compte de résultat

	2024 CHF	2023 CHF
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>5 882 620,77</b>	<b>5 718 465,94</b>
<b>Produits d'exploitation hors indemnités</b>	<b>4 178 512,77</b>	<b>4 021 777,94</b>
<b>Produits des transports voyageurs</b>	<b>3 307 333,67</b>	<b>3 189 916,84</b>
<b>Recettes annexes</b>	<b>871 179,10</b>	<b>831 861,10</b>
Autres produits d'exploitation	524 950,57	536 132,70
Propres prestations techniques	346 228,53	295 728,40
<b>Indemnités des pouvoirs publics</b>	<b>1 704 108,00</b>	<b>1 696 688,00</b>
Indemnisation des cantons pour le trafic touristique	1 704 108,00	1 696 688,00
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-6 522 504,21</b>	<b>-5 999 216,59</b>
<b>Charges pour le personnel</b>	<b>-3 706 874,37</b>	<b>-3 518 152,74</b>
Traitements, salaires et location de personnes	-2 930 807,45	-2 776 438,15
Allocations et indemnités	-171 467,67	-149 196,79
Assurances du personnel	-604 599,25	-592 517,80
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>-1 831 405,66</b>	<b>-1 601 693,39</b>
Dépenses générales	-447 274,13	-416 426,12
TVA forfaitaire sur indemnités	-64 904,89	-57 687,39
Marketing et communication	-104 309,34	-122 301,85
Assurances et dédommagements	-98 568,60	-74 835,75
Prestations de services par des tiers	-44 874,78	-63 038,92
Fermages et loyers	-64 802,33	-65 391,84
Frais véhicules de services	-13 291,93	-18 949,05
Energie et matières de consommation	-430 317,26	-469 636,96
Matériel et prestations pour l'entretien	-560 278,09	-311 237,49
Frais non activés sur investissements	-2 784,31	-2 188,02
<b>Amortissements ordinaires</b>	<b>-984 224,18</b>	<b>-879 370,46</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-639 883,44</b>	<b>-280 750,65</b>
<b>Charges et produits financiers</b>	<b>81 548,16</b>	<b>50 718,06</b>
Produits financiers	5 396,29	184,92
Charges financières	-1 211,71	-2 128,36
Produits des titres et placements	102 712,38	125 631,95
Charges des titres et placement	-25 348,80	-72 970,45
<b>RESULTAT ANNUEL</b>	<b>-558 335,28</b>	<b>-230 032,59</b>
<b>Produits et charges extraordinaires, uniques ou hors période</b>	<b>-211 227,54</b>	<b>141 453,79</b>
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	37 960,95	341 453,79
Charges extraordinaires, uniques ou hors période	-249 188,49	-200 000,00
<b>PERTE DE L'EXERCICE</b>	<b>-769 562,82</b>	<b>-88 578,80</b>



# Annexes aux comptes annuels 2024

## 1. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b) ainsi qu'aux dispositions fixées par l'Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les principaux postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés comme suit :

### Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ainsi que les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale. Il est procédé à des corrections de valeur individuelles.

### Stocks

Les stocks sont évalués aux coûts d'acquisition calculés selon la méthode du dernier prix et considérant les dépréciations jugées nécessaires. Aucune réserve latente n'existe sur les stocks.

### Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles sont évaluées individuellement et figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques nécessaires. Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode linéaire dans les fourchettes de taux fixées par l'art. 11 de l'Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les dépenses pour les gros entretiens et la réparation des bateaux, y.c. les coûts de main-d'œuvre de chantier, sont activées et amorties selon les mêmes principes.

## 2. Concession/OFT

La licence d'exploitation octroyée par l'Office fédéral des transports (OFT) est valable jusqu'au 14 décembre 2030. En raison de l'adaptation du système de surveillance des entreprises qui sont au bénéfice d'aides ou de prêts des pouvoirs publics (art. 37 al.3 LTV), l'OFT renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

## 3. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

### Emplois

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle ne dépasse pas les 50 collaborateurs-trices.

### Dettes envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2024, la créance envers la caisse de prévoyance LPP se monte à CHF 1'001.95 (2023: dettes de CHF 1'845.20).

### Engagements de leasings non portés au bilan et baux à long terme

	Durée résiduelle (mois)	2024	2023
Photocopieuse	37	9 213,00	12 201,00
Bail à loyer, Quai du Port 10, 2000	226	1 109 660,00	1 168 580,00

### Participations

Raison sociale et forme juridique	Siège	2024		2023	
		Capital	Droits de vote	Capital	Droits de vote
LNM GASTRO SA	Neuchâtel	100%	100%	100%	100%

La société LNM NAVIGATION SA détient au 31 décembre 2024 le 100% du capital-actions (nominal CHF 300'000.00) de LNM GASTRO SA.

### Prêt à long terme de LNM NAVIGATION SA

Au 31 décembre 2024, ce prêt envers LNM GASTRO SA présente un solde de CHF 150'00.00.

Un correctif sur prêt d'un montant de CHF 150'000.00 est constitué afin de couvrir la postposition de créance consentie en faveur de la société LNM GASTRO SA.

### Prêts conditionnellement remboursables

«Une postposition de CHF 2'446'037.- relative aux prêts conditionnellement remboursables a été consentie par un des commanditaires en novembre 2024 et permet de garder une situation de fonds propres conforme aux exigences légales à la fin 2024.

Des postpositions complémentaires de la part des autres commanditaires relatives aux prêts conditionnellement remboursables totalisant un montant de CHF 4'745'190.- ont été validées en janvier et février 2025. Une postposition de l'Office fédéral des Transports (OFT) d'un montant de CHF 1'690'243.- est également en cours de discussion. Avec ces mesures, LNM NAVIGATION SA assure une situation de bilan saine permettant la continuité de l'exploitation.

### Opération hors bilan

Une opération à terme portant sur l'achat de 200'000 litres de carburant a été conclue par la société pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025. Le prix contractuel fixé par le contrat étant inférieur au prix actuel du marché, l'opération devrait selon les perspectives actuelles se solder favorablement pour la société.

## 4. Autres informations

### Evènements importants survenus après la date du bilan

La société était jusqu'ici engagée dans une procédure juridique avec son précédent Directeur. Ce litige a pris fin le 19 mars 2025 et la provision de CHF 50'000.00 qui avait été constituée à cet effet au cours des exercices précédents pourra ainsi être dissoute durant l'exercice 2025.

### Charges extraordinaires, uniques ou hors période

	2024	2023
Provision sur participation LNM GASTRO SA	0,00	200 000,00
Reprise suite au contrôle TVA des années 2019-2023	88 913,15	0,00
Franchise et frais d'assurance pour sinistre sur bateau	3 351,35	0,00
Abandon de créances envers la société LNM GASTRO SA	156 923,99	0,00
Charges extraordinaires totales	249 188,49	200 000,00

### Produits extraordinaires, uniques ou hors période

	2024	2023
Redistribution taxe CO <sub>2</sub>	1 943,85	0,00
Participation aux excédents assurance Groupe Mutuel IJM	29 503,70	0,00
Dissolution provision Symova	0,00	141 453,79
Dissolution provision pour support et investissements LNM GASTRO SA	0,00	200 000,00
Remboursement assurance bateau de la VVSSU	6 513,40	0,00
Produits extraordinaires totaux	37 960,95	341 453,79

### Dissolution de réserves latentes

La dissolution nette de réserves latentes se monte à CHF 0.00 en 2024 (2023: CHF 202'100.00).



leitenberg+associés

LNM NAVIGATION SA  
Neuchâtel

Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale des actionnaires  
Exercice 2024



## leitenberg+associés

### Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de LNM NAVIGATION SA, Neuchâtel

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de LNM NAVIGATION SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Paragraphes d'observations

Nous attirons votre attention sur le fait que la moitié du capital-actions et des réserves légales n'est plus couverte (art. 725a CO) et sur la note 3 intitulée « Continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes annuels qui décrit la situation concernant la continuité d'exploitation de la société.

Nous vous renvoyons en outre à la note en annexe des comptes qui fait état de l'examen par l'Office fédéral des transports (OFT) selon l'article 37 alinéa 3 de la Loi sur le transport de voyageurs (LTV) des comptes annuels approuvés.

#### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### Fiduciaire Leitenberg & Associés SA

Olivier Ecabert Agent fiduciaire avec brevet fédéral Expert-réviseur agréé	Joane Meyrat Expert-comptable diplômée Expert-réviseur agréée	 Membre d'EXPERTsuisse ASR n° 500958	Av. Léopold-Robert 75 2301 La Chaux-de-Fonds +41 32 910 93 33
Jacques Rais Expert-comptable diplômé Expert-réviseur agréé	Alexandra Bioche Expert-comptable diplômée, LL.M. Tax Expert-réviseur agréée	Membre FIDUCIAIRE   SUISSE CHE 102.251.683 TVA www.leitenberg.net	Vy-d'Etra 33a 2000 Neuchâtel +41 32 725 32 27



## leitenberg+associés

### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

#### Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi de la perte au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

La Chaux-de-Fonds, le 20 mai 2025

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA

Joane Meyrat  
Expert-réviseur agréée  
Responsable du mandat

Zozan Kulusari  
Expert-réviseur agréée

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)  
Proposition relative à l'emploi de la perte au bilan

# Tableau de flux de trésorerie

	2024	2023	2022	2021
<b>Opérations d'exploitation</b>				
Résultat d'exploitation	-769 563	-88 579	286 096	156 026
Amortissements sur immobilisation	984 224	879 370	1 157 864	855 166
Variation des provisions et réserves	-18 776	-373 448	1 374 400	199 109
Variation comptes de régularisation	353 211	464 793	-870 044	160 435
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	549 096	882 137	1 948 317	1 370 735
<b>Variation de fonds de roulement</b>				
Variation débiteurs	63 169	-55 593	35 124	30 842
Variation créanciers et dettes à court terme	22 070	97 718	5 807	-171 922
Variation du besoin en fonds de roulement	85 239	42 125	40 931	-141 080
<b>Flux de fonds provenant de l'exploitation</b>	<b>634 335</b>	<b>924 262</b>	<b>1 989 248</b>	<b>1 229 655</b>
<b>Opération d'investissement et de désinvestissement</b>				
Bâtiment et chantier naval	-2 370	410	-4 400	-3 500
Installations & véhicules	-162 063	-96 240	-24 700	0
Bateaux	-1 390 500	-935 000	-275 700	-630 000
Objets mobiliers	-159 796	-23 670	0	0
Equipement informatique/logiciel	-14 400	-91 670	-32 400	-165 700
Objets inachevés	-5 890	-70 738	-238 367	-52 218
Flux de trésorerie relatifs aux investissements	-1 735 019	-1 216 908	-575 567	-851 418
<b>Flux de financement</b>				
Variation des emprunts à long terme	-38 422	-38 422	-1 823 619	-38 422
Flux de trésorerie relatifs aux financements	-38 422	-38 422	-1 823 619	-38 422
<b>Flux de trésorerie</b>	<b>-1 139 106</b>	<b>-331 068</b>	<b>-409 938</b>	<b>339 815</b>
Variation des disponibilités	-1 139 106	-331 068	-409 938	339 815
Disponible au 1 <sup>er</sup> janvier	5 757 516	6 088 584	6 498 522	6 158 707
Disponibilité nettes au 31 décembre	4 618 410	5 757 516	6 088 584	6 498 522
<b>Disponibilités</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Caisse	7 248	8 085	12 598	7 542
Comptes postaux	162 492	141 781	41 005	249 115
Banques	2 805 135	3 981 768	4 477 122	4 559 452
Placement à court terme	1 643 535	1 595 882	1 557 860	1 682 413
<b>Total</b>	<b>4 618 410</b>	<b>5 727 516</b>	<b>6 088 584</b>	<b>6 498 522</b>

# Tableau des immobilisations

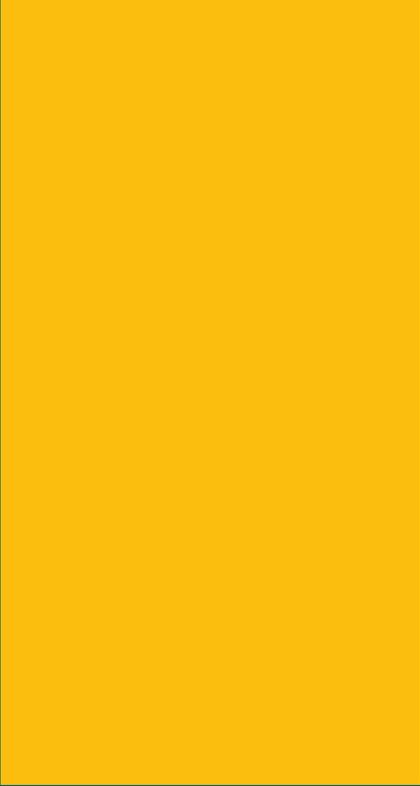


	Valeur d'acquisition			
	Etat au 01.01.2024	Augmentation	Diminution	Etat au 31.12.2024
<b>Bâtiments et infrastructures</b>	<b>3 857 050,00</b>	<b>2 370,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 859 420,00</b>
Bâtiments admin et exploitation	316 420,00	0,00	0,00	316 420,00
Chantier naval	3 540 630,00	2 370,00	0,00	3 543 000,00
<b>Installations &amp; véhicules</b>	<b>1 440 631,80</b>	<b>162 063,16</b>	<b>0,00</b>	<b>1 602 694,96</b>
Installations	1 080 371,80	115 163,16	0,00	1 195 534,96
Outillage & Appareils	290 100,00	46 900,00	0,00	337 000,00
Véhicules	70 160,00	0,00	0,00	70 160,00
<b>Bateaux</b>	<b>31 477 256,00</b>	<b>1 390 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 867 756,00</b>
Neuchâtel bateau à vapeur	0,00	332 500,00	0,00	332 500,00
Cygne	2 034 271,00	0,00	0,00	2 034 271,00
Ville-de-Morat	992 400,00	0,00	0,00	992 400,00
Ville d'Estavayer	2 954 801,00	174 500,00	0,00	3 129 301,00
Ville d'Yverdon	4 565 409,00	46 500,00	0,00	4 611 909,00
Ville de Neuchâtel	4 320 885,00	198 500,00	0,00	4 519 385,00
La Béroche	5 221 954,00	91 500,00	0,00	5 313 454,00
Fribourg	8 304 782,00	381 500,00	0,00	8 686 282,00
Idée Suisse	3 056 354,00	165 500,00	0,00	3 221 854,00
Matériel de sauvetage	1 700,00	0,00	0,00	1 700,00
Centrales d'alarmes	24 700,00	0,00	0,00	24 700,00
<b>Objets mobiliers</b>	<b>470 723,00</b>	<b>159 796,21</b>	<b>0,00</b>	<b>630 519,21</b>
Machines, outil & app. de bureau	74 870,00	159 796,21	0,00	234 666,21
Objets mob. pour la restauration	395 853,00	0,00	0,00	395 853,00
<b>Equipement informatique/logiciel</b>	<b>289 770,00</b>	<b>14 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>304 170,00</b>
Logiciel	229 970,00	11 050,00	0,00	241 020,00
Equipement informatique	59 800,00	3 350,00	0,00	63 150,00
<b>Objet inachevé</b>	<b>361 323,99</b>	<b>43 940,80</b>	<b>38 051,29</b>	<b>367 213,50</b>
Projet nouveau bateau	105 439,86	43 940,80	0,00	149 380,66
Objets inachevés	255 884,13	0,00	38 051,29	217 832,84

	Amortissements				Valeur comptable au 31.12.2024
	Etat au 01.01.2024	Augmentation	Diminution	Etat au 31.12.2024	
<b>Bâtiments et infrastructures</b>	<b>2 968 474,00</b>	<b>41 759,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 010 233,00</b>	<b>849 187,00</b>
Bâtiments admin et exploitation	316 419,00	0,00	0,00	316 419,00	1,00
Chantier naval	2 652 055,00	41 759,00	0,00	2 693 814,00	849 186,00
<b>Installations &amp; véhicules</b>	<b>1 109 981,13</b>	<b>88 658,63</b>	<b>0,00</b>	<b>1 198 639,76</b>	<b>404 055,20</b>
Installations	904 458,13	48 253,63	0,00	952 711,76	242 823,20
Outillage & Appareils	135 363,00	40 405,00	0,00	175 768,00	161 232,00
Véhicules	70 160,00	0,00	0,00	70 160,00	0,00
<b>Bateaux</b>	<b>26 953 727,23</b>	<b>772 545,90</b>	<b>0,00</b>	<b>27 726 273,13</b>	<b>5 141 482,87</b>
Neuchâtel bateau à vapeur	0,00	16 625,00	0,00	16 625,00	315 875,00
Cygne	1 981 472,13	47 201,00	0,00	2 028 673,13	5 597,87
Ville-de-Morat	992 399,00	0,00	0,00	992 399,00	1,00
Ville d'Estavayer	2 176 237,00	57 209,00	0,00	2 233 446,00	895 855,00
Ville d'Yverdon	4 157 387,00	83 492,00	0,00	4 240 879,00	371 030,00
Ville de Neuchâtel	4 054 338,00	50 161,00	0,00	4 104 499,00	414 886,00
La Béroche	4 797 998,10	106 164,90	0,00	4 904 163,00	409 291,00
Fribourg	6 766 496,00	295 707,00	0,00	7 062 203,00	1 624 079,00
Idée Suisse	2 001 000,00	115 986,00	0,00	2 116 986,00	1 104 868,00
Matériel de sauvetage	1 700,00	0,00	0,00	1 700,00	0,00
Centrales d'alarmes	24 700,00	0,00	0,00	24 700,00	0,00
<b>Objets mobiliers</b>	<b>440 624,00</b>	<b>40 621,65</b>	<b>0,00</b>	<b>481 245,65</b>	<b>149 273,56</b>
Machines, outil & app. de bureau	51 803,00	39 651,65	0,00	91 454,65	143 211,56
Objets mob. pour la restauration	388 821,00	970,00	0,00	389 791,00	6 062,00
<b>Equipement informatique/logiciel</b>	<b>56 595,00</b>	<b>40 639,00</b>	<b>0,00</b>	<b>97 234,00</b>	<b>206 936,00</b>
Logiciel	50 470,00	25 143,00	0,00	75 613,00	165 407,00
Equipement informatique	6 125,00	15 496,00	0,00	21 621,00	41 529,00
<b>Objet inachevé</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>367 213,50</b>
Projet nouveau bateau	0,00	0,00	0,00	0,00	149 380,66
Objets inachevés	0,00	0,00	0,00	0,00	217 832,84







Port de Neuchâtel  
Case postale 3128, 2001 Neuchâtel

Tél. 032 729 96 00  
[info@lnm.ch](mailto:info@lnm.ch)  
[www.lnm.ch](http://www.lnm.ch)

